



Fondation de l'Ordre des Chevaliers de Rondmons

CE DOCUMENT EST UN EXEMPLE

Adresse juridique :

Me Nicolas Grand
Avocat et notaire
Rue de l'Eglise 75
CH-1680 Romont

Monsieur

Alain MUSTER

2, rue du Lieu-dit

F-12345 Ville-de-France

Etude et Courrier :

Rue Nicolas-Glasson 5, CP 553
CH-1630 Bulle 1
Tél./Fax : 0041 (0)26 919 32 87 / 89
Mobile : 0041 (0)79 210 8000
info@rondmons.org

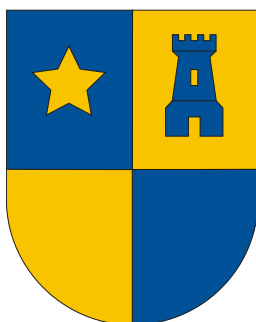
Bulle, le 20 juin 2017

Procédure d'acquisition d'un titre de la Fondation

Cher Monsieur MUSTER,

C'est avec plaisir que notre Fondation a enregistré le choix de votre blason selon vos indications et nous vous en remercions.

Votre blason et votre nom de chevalerie, certifiés uniques et protégés par le notaire, figurent dans notre Armorial et vous sont dès lors réservés sous le nom de :



de La Tour Smalt d'Armor

dont voici une prévisualisation sommaire du blason.

A noter : Il arrive parfois que l'un de nos Chevaliers désire faire une dérogation sur son blason ou sur le Patronyme qui lui est attribué pour des raisons personnelles. Si en l'occurrence, vous désiriez modifier votre blason ou remplacer **d'Armor** par un autre nom, nous pouvons le faire contre une faible redevance pour les frais occasionnés. Dans ce cas la protection notariale prendra effet au moment de l'émission de la Lettre de Chevalerie.

Voici encore un aperçu de la procédure formelle en vue de l'acquisition de votre titre :

1. Vous avez **parcouru les pages** de notre site www.chevalerie.net et vous avez lu la documentation, notamment au sujet du [cadre légal](#) des titres émanant de notre institution et vous avez pris connaissance du [Protocole](#) sur les droits des Chevaliers.
2. Vous venez de nous **communiquer le choix** de votre blason et de votre titre avec le formulaire prévu à cet effet, tout en respectant les formalités de Droit de Sceau, soit :
 - € 1'500.- pour le titre de Chevalier-Farge
 - € 7'500.- pour le titre de Baron(ne)-Farge
 - € 150.- pour une dérogation éventuelle sur le titre de Chevalier-Farge

3. Ainsi nous vous confirmons la réception de votre premier acompte de **€ 300.-** du **17 juin 2017** pour le titre de **Chevalier-Farge** et nous vous en remercions sincèrement.

Dès maintenant pour obtenir votre titre : (à lire attentivement)

4. L'acquisition d'un titre est basée sur le principe : « Vous aidez la Fondation et vous recevez un titre en remerciements ». Des versements par mensualités sont acceptés.
5. Si vous êtes d'accord avec notre proposition de blason et de titre, nous vous prions de nous le **confirmer** à l'adresse e-mail suivante : info@rondmons.org avec les mentions : « j'accepte la proposition » et « Je ferai un règlement en une fois » ou « Je ferai un règlement en plusieurs fois » et un commentaire si vous le désirez.
6. Pour **effectuer un versement**, vous avez le choix entre diverses possibilités aux [coordonnées](#) suivantes :

...par un **virement e-banking** de votre banque à la notre :

Coordonnées bancaires :	UBS SA CH-1630 BULLE
Clearing :	266
En faveur de :	Fondation de l'OCR
Compte :	266 603.158.01E
IBAN :	CH91 0026 6266 6031 5801E
BIC ou SWIFT :	UBSWCHZH80A
CCP de la Banque :	80-2-2

...par La Poste au **CCP** : **17-398106-8**
En faveur de : **Fondation de l'OCR**
CH-1680 Romont

...par [carte de crédit](#) avec le système PAYPAL.

...par l'envoi **d'un chèque** en faveur de la Fondation de l'OCR, CH-1680 Romont et l'envoyer à l'adresse "courrier" figurant en haut de la page.

Pour un **autre** type de versement : (signalez le montant désiré et si nécessaire une petite explication) info@rondmons.org

7. Une fois que la Fondation aura perçu l'entier de votre Droit de Sceau (en une fois ou en plusieurs fois), elle éditera votre **Lettre de Chevalerie** attestant de la propriété de votre titre, et vous avertira personnellement sur son mode de remise.

Le **dossier** comprendra :

- Votre Lettre de Chevalerie sur papier parchemin scellé
- L'attestation du notaire sur la protection de votre titre
- Une lettre d'investiture
- Un protocole relatif à votre titre
- Une copie du Testament du Chevalier de Rondmons
- Un acte de droit sur la légalisation des titres
- Un ruban et une épinglette (décorations pour boutonnière)
- Un dépliant de la Fondation
- Par email, votre blason vectorisé au propre pour votre usage personnel.

En principe nous vous enverrons le tout par poste recommandée. A noter aussi que l'épée n'est plus d'actualité depuis passablement de temps et a été remplacée par les décorations. Pour des dispositions particulières n'hésitez pas à nous en faire la demande.

8. Important : tant que le Droit de Sceau n'est pas entièrement acquitté avec la Lettre de Chevalerie qui l'homologue, un titre ne bénéficie d'aucune protection et de fait ne peut pas être porté légalement.

9. Nous restons bien évidemment à **vos disposition** pour répondre à toutes vos questions par téléphone ou par e-mail.

Nous vous rappelons en outre que les personnes possédant un titre de la Fondation jouissent de privilèges et d'une **liberté totale**. Il n'y a pas de contrainte, pas de cotisation annuelle et pas de mystère.

« La voie chevaleresque n'appartient pas à un glorieux passé. Il est possible pour chacun de nous, selon notre propre aspiration, de la suivre. » Nil Obstat.

En nous réjouissant de vous compter bientôt parmi les Chevaliers de notre Armorial et dans l'attente de vous remettre sans doute bientôt votre titre officiellement, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur MUSTER, nos salutations les plus cordiales.

Fondation de l'OCR
Pierre Bertherin
Président



P. Bertherin